

Politique | L'UMP Gironde présente sa liste "officielle" aux sénatoriales... sans Gérard César



La semaine dernière Alain Juppé avait lancé un appel à Gérard César, maire de Rauzan et sénateur UMP sortant pour qu'il retire sa candidature aux sénatoriales, afin de "renouveler les cadres". La commission d'investiture de l'UMP lui a, entre autres, préféré Xavier Pintat, Marie-Hélène des Esgaulx et Hugues Martin. Bien que menacé d'être exclu du parti, Gérard César n'a pas cédé et a préféré faire cavalier seul. Ce qui pourrait faire perdre un siège de sénateur au parti, comme l'a rappelé ce 29 juillet, Alain Juppé lors de la présentation de la liste officielle de l'UMP Gironde aux sénatoriales.

"Cette liste est une excellente liste, qui représente la diversité du département sur le plan géographique et sociologique. Elle est la seule à avoir l'investiture de l'UMP et à pouvoir s'en prévaloir", lance Alain Juppé, le maire de Bordeaux et fondateur de l'UMP. "Je ne pouvais pas envisager d'apporter mon soutien à une liste, où il n'y a aucun représentant de l'agglomération bordelaise. Je déploierai tous mes efforts pour que Hugues Martin siège au Sénat en septembre prochain", poursuit-il. Le message est clair pour Gérard César, qui n'a pas souhaité retirer sa candidature, Alain Juppé fera tout pour qu'il ne soit pas élu. Sans se faire d'illusions, il l'a sommé une dernière fois de "passer la main" et de "réfléchir au rôle de diviseur qu'il pourrait jouer". "Il ne faut pas opposer le monde rural à l'agglomération. Etre sénateur ce n'est pas être corporatiste. C'est avec ce genre d'attitudes que l'on a perdu la présidence du Conseil général de Gironde il y a quelques années", a ajouté, pour sa part, Hugues Martin, numéro 3 de la liste aux sénatoriales.

Gérard César va être exclu de l'UMP

Gérard César, sénateur depuis 18 ans, s'estime quant à lui, dans son bon droit. "Je n'ai pas démerité durant mon mandat", rappelle-t-il, soulignant au passage, qu'à ses yeux, la ruralité n'est représentée sur la liste officielle de l'UMP. "Cette affirmation me stupéfie. Nous avons deux représentants du monde rural : Xavier Pintat, maire de Soulac-sur-mer et Marie-Hélène Des Esgaulx, député-maire de Gujan-Mestras", rétorque Alain Juppé. Désormais, les sanctions devraient tomber pour Gérard César. Il sera certainement exclu de l'UMP dans les semaines à venir. "Il n'y a aucune ambiguïté là-dessus", a rappelé Marie-Hélène Des Esgaulx. Des divisions, dont pourrait tirer profit le PS. "Nous risquons de perdre des sièges aux sénatoriales", a averti Alain Juppé. "L'UMP n'a plus la majorité absolue au Sénat", a rappelé Jacques Valade, qui, lui, a décidé de ne pas se représenter pour laisser la place aux

plus jeunes...

Composition de la liste UMP Gironde aux sénatoriales : N°1 : Xavier Pintat, sénateur depuis 1998 et maire de Soulac-sur-mer, N°2 : Marie-Hélène des Esgaulx : député-maire de Gujan-Mestras, N° 3 : Hugues Martin , adjoint au maire de Bordeaux, en charge des finances, N° 4 : Marie-France Théron : Maire de Portets et viticultrice, N°5 : Bernard Lauret : maire de Saint Emilion, N°6 : Marie Josée Morlot, maire d'Origne. Suppléants : Michel Massias, maire de Daignac et Bernadette Coureau, maire de Cézac.

Nicolas César



Nicolas César

Crédit Photo : DR
Publié sur aqui.fr le 29/07/2008
[Url de cet article](#)